

Conférence du désarmement

20 février 2019

Français

Original : arabe

Note verbale en date du 5 février 2019, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République arabe syrienne en vue de clarifier plusieurs points relatifs aux documents CD/2147 et CD/2148, publiés en tant que documents officiels de la Conférence du désarmement, et transmettant la déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République arabe syrienne en date du 14 avril 2018

La Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Bureau des affaires de désarmement, en sa qualité de secrétariat de la Conférence du désarmement, et, se référant à deux notes verbales de la France en date du 14 septembre 2018, qui concernent les allégations d'emploi d'armes chimiques et l'agression tripartite américaine, française et britannique contre la République arabe syrienne et ont été publiées en tant que documents officiels de la Conférence du désarmement sous les cotes CD/2147 et CD/2148, souhaiterait préciser les points suivants :

La Mission permanente de la France a soumis les deux notes verbales susmentionnées quelques minutes avant la fin de la session de 2018 de la Conférence et le Secrétariat n'a diffusé ces textes qu'une fois qu'ils ont été publiés en tant que documents officiels, cinq semaines après la clôture des travaux de la Conférence, ce qui peut être vu comme une tentative d'empêcher l'État visé par les deux notes verbales d'exercer son droit de répondre aux allégations qui y sont formulées et d'empêcher que cette réponse ne figure dans le rapport annuel de la Conférence pour l'année 2018, relève de la mauvaise foi et d'une manipulation des procédures régissant les travaux de la Conférence, et s'inscrit dans la continuité de la campagne de désinformation malhonnête menée contre la République arabe syrienne dans le cadre de la Conférence du désarmement ;

La République arabe syrienne avait, en fait, déjà répondu aux allégations figurant dans les deux notes verbales de la France au cours des réunions officielles tenues à la session de 2018 de la Conférence. Ces réponses sont consignées dans les procès-verbaux et documents officiels de la Conférence, notamment dans le document publié sous la cote CD/2145, en date du 14 septembre 2018, par lequel la Mission permanente réagit aux allégations infondées relatives à la présidence syrienne de la Conférence du désarmement et aux violations répétées du droit international qu'ont commises les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la France en agressant militairement la République arabe syrienne et en appuyant le terrorisme en Syrie ;

En réponse aux allégations et accusations figurant dans les notes verbales de la France, la Mission permanente a l'honneur de transmettre ci-joint une déclaration publiée par le Ministère des affaires étrangères de la République arabe syrienne le 14 avril 2018, condamnant l'agression américaine, française et britannique contre la République arabe syrienne, ainsi qu'une déclaration publiée par le Ministère des affaires étrangères de la



République arabe syrienne le 22 août 2018, suite à la déclaration des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni concernant l'emploi présumé d'armes chimiques en République arabe syrienne.

La Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de la Conférence du désarmement serait reconnaissante au secrétariat de la Conférence de bien vouloir diffuser la présente note verbale et les deux déclarations jointes auprès des États membres et des observateurs de la Conférence et de la publier en tant que document officiel de la Conférence du désarmement.

La Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Bureau des affaires de désarmement, en sa qualité de secrétariat de la Conférence du désarmement, les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 5 février 2019

Pièces jointes : deux déclarations

Au secrétariat de la Conférence du désarmement
Palais des Nations
1211 Genève 10

Une source officielle au Ministère des affaires étrangères et des expatriés a déclaré ce qui suit :

La République arabe syrienne condamne dans les termes les plus énergiques l'agression tripartite brutale commise contre le pays par les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. Cette agression constitue une violation flagrante du droit international et des buts et principes de la Charte des Nations Unies et témoigne une fois de plus du mépris des États agresseurs pour la légalité internationale, qu'ils ont la malhonnêteté de ne défendre qu'en paroles.

Cette agression par des régimes occidentaux arrogants et dominateurs est le résultat de la frustration causée par l'échec du complot contre la Syrie et de l'effondrement des groupes terroristes instrumentalisés devant l'avancée de l'Armée arabe syrienne. Le sort de ceux qui tirent les ficelles ne sera pas meilleur que celui de leurs instruments et la défaite, l'échec et le déshonneur les attendent.

Le moment choisi pour cette agression, qui a coïncidé avec l'arrivée en Syrie de l'équipe de la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques chargée de vérifier les allégations d'attaque à l'arme chimique à Douma, visait essentiellement à faire obstacle aux travaux de l'équipe, à influencer sur leurs résultats et à faire pression sur les enquêteurs pour que les mensonges et inventions n'apparaissent pas au grand jour.

La République arabe syrienne appelle la communauté internationale à condamner fermement cette agression qui ne fera qu'alimenter les tensions dans le monde et constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales en général.

Cette agression brutale et barbare – qui n'a pas entamé le moral du peuple syrien, sorti dans la rue pour la condamner – ne portera en aucune manière atteinte à la détermination du peuple syrien et des vaillantes forces armées syriennes, qui continuent de pourchasser les derniers terroristes takfiristes et s'emploient à défendre la souveraineté et l'unité du territoire et du peuple syrien et à rétablir la sécurité et la stabilité sur l'ensemble du territoire.

Damas, le 14 avril 2018

Une source officielle au Ministère des affaires étrangères et des expatriés a déclaré ce qui suit :

Une fois de plus, les États occidentaux, essentiellement les États-Unis d'Amérique, la France et le Royaume-Uni, ont lancé une campagne de menaces et de désinformation clairement dirigée contre la République arabe syrienne, dans le contexte de leur appui déclaré et continu aux groupes terroristes armés, principalement le Front el-Nosra et les groupes qui lui sont affiliés. Cette nouvelle campagne de menaces, qui comprend la déclaration faite par les trois États ce jour, fait suite aux succès de l'Armée arabe syrienne, de ses alliés et des forces de réserve dans l'ensemble de la Syrie, succès qui ont témoigné sans ambiguïté de la défaite des terroristes alliés aux puissances occidentales face à la volonté du peuple syrien, qui s'est rassemblé autour de ses dirigeants et de son armée dans un effort héroïque pour restaurer l'unité du territoire syrien et réaffirmer son rejet du terrorisme.

La Syrie a affirmé à maintes reprises que l'emploi d'armes chimiques était moralement indéfendable et qu'elle condamnait l'emploi de telles armes en tous lieux et en toutes circonstances contre quelque partie que ce soit. La Syrie a aussi déclaré à plusieurs reprises qu'elle ne possédait pas d'armes chimiques, conformément à ses obligations envers

l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, laquelle a informé les instances internationales que la Syrie s'était acquittée des obligations qui lui incombait à cet égard.

Il est apparu clairement à l'opinion publique mondiale que la Syrie n'avait pas utilisé d'armes chimiques lors de ses combats les plus acharnés contre la plupart des groupes terroristes armés et que l'emploi de ces armes était le fait des groupes terroristes armés soutenus directement par des États occidentaux et par des États de la région, notamment la Turquie, l'Arabie saoudite et le Qatar. Il a été montré que ces États continuaient à apporter leur soutien aux groupes terroristes, leur fournissaient des armes chimiques et les incitaient à utiliser ces armes dans la Ghouta, à Khan el-Assal, dans les provinces d'Idlib et Alep et ailleurs. L'opinion publique mondiale ne sera plus bernée par ces déclarations absurdes qui ne valent même pas l'encre avec lesquelles elles ont été écrites. Par ailleurs, la Syrie a récemment informé les instances internationales compétentes que des groupes terroristes armés s'apprêtaient à utiliser des gaz toxiques dans plusieurs régions du pays. La déclaration de ces États n'est autre qu'un soutien préalable à une attaque chimique que pourrait lancer ces groupes terroristes dans les prochains jours, afin d'utiliser ensuite ce prétexte pour aggraver la Syrie, comme ils l'ont fait lors de leur agression tripartite brutale du 14 avril 2018.

L'État syrien tient à éviter que le sang des Syriens ne coule et veut rétablir la sécurité et l'unité du territoire syrien en réglant la situation relative aux groupes armés et en travaillant à la réconciliation nationale, sans guerre et sans destruction.

La Syrie condamne fermement la déclaration de ces États, tant sur la forme que sur le fond, car son objectif essentiel est de justifier l'utilisation d'armes chimiques par les groupes terroristes. Cette déclaration vise à prolonger la guerre contre la Syrie et à appuyer les groupes terroristes, qui se sont effondrés et dispersés à la suite des victoires éclatantes remportées par l'Armée arabe syrienne au cours des dernières semaines et des derniers mois.

Damas, le 22 août 2018
